

UNIVERSITE FÉLIX HOUPHOUËT BOIGNY DE COCODY



UFR Langues, Littératures et Civilisations
Chaire UNESCO pour la Culture de la Paix



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



CHAIRE UNESCO POUR
LA CULTURE DE LA PAIX

**CONCOURS PANAFRICAIN DE MÉDIATION DES
CONFLITS EN MILIEUX SCOLAIRE ET
UNIVERSITAIRE**

AOUT 2013

SOMMAIRE

	TITRE	PAGE
1.	Contexte	3
2.	Objectifs	7
2.1.	Objectifs globaux.....	4
2.2.	Objectifs spécifiques	4
3.	Résultats concrets attendus	4
4.	Public cible	5
5.	Localisation du projet	5
6.	Bénéficiaires finaux	6
7.	Partenaires	6
8.	Méthodologie et stratégie.....	6
9.	Activités et principes du Concours	7
10.	Durée du projet	7
11.	Chronogramme de mise en œuvre	8
12.	Equipe d'exécution/Coordination.....	8

1. Contexte et justification

Les relations internationales sont régulièrement marquées par des foyers de tensions et de conflits. La nature interétatique de ces affrontements s'est muée sur en de nouveaux espaces conflictuels, à savoir les sphères intraétatiques voire nationaux. Les États se font de moins en moins les guerres même s'il en existe encore¹. C'est plutôt dans l'esprit des nations que s'élèvent les germes des violences et d'oppositions les plus meurtrières. Pour preuve, les défis posés au droit des conflits armés le sont plus en ce qui concerne les guerres civiles avec un foisonnement de nouvelles pratiques, notamment les pillages, vols et viols, l'utilisation des enfants de moins de quinze ans, l'usage des armes non conventionnelles, la destruction des biens et du patrimoine culturel, la propension des phénomènes d'attentats avec à leur solde des mercenaires, etc

En marge des conflits fondés sur des intérêts ultranationaux, par l'intervention masquée de certaines puissances économiques, les causes principales de l'explosion sociale, surtout en Afrique, demeurent généralement, la mauvaise gouvernance, la pauvreté exacerbée, la dégradation de l'environnement, l'analphabétisme, le manque d'éducation, l'intolérance, etc. Le continent africain est éprouvé par des conflits bien souvent atypiques et dont les recherches scientifiques ne parviennent pas forcément à déceler les causes. Causes complexes, conflits sans causes apparentes et justifiées, guerres illégitimes, etc...

Quelle que soit la nature du conflit, force est de constater que la relève de demain, notamment la jeunesse, est instrumentalisée et projetée comme acteurs vulnérables ou comme victimes des systèmes sociaux quant à la conquête du pouvoir d'État. Les jeunes représentent plus de 60% des populations africaines et leur rôle dans la cohésion sociale est déterminant. C'est en leur sein que naissent les décideurs de demain. C'est aussi au sein de la jeunesse que doivent se construire les valeurs de la démocratie, de la prévention, de la gestion et de la résolution des conflits. Si les États africains sont caractérisés par cette frange dominante de la population à la fois victime et bourreau des violences et des conflits, agir sur cette cible est certainement un investissement durable dans la politique d'instauration d'un climat apaisé en Afrique. L'éducation à la culture de la paix devrait ainsi s'y construire et se propager comme des ondes radiophoniques dans toutes les contrées du continent, dans les hameaux mêmes les plus reculés, dans les écoles et universités publiques ou privées. L'une des stratégies adaptée est sans doute l'émulation par le jeu et le concours, l'apprentissage collaboratif et participatif.

Ce mécanisme d'apprentissage est intégré dans la pédagogie depuis belle lurette. Elle produit des résultats probants. Le théâtre scolaire, les jeux de rôle, la représentation des figures historiques par les sketches sont tant de pratiques qui existent en Afrique. Mais elles le sont seulement dans le cadre local, régional ou national. L'ouverture de l'Afrique sur l'Afrique, le développement du partenariat sud-sud sont des challenges nouveaux à relever. Le Concours panafricain de médiation des conflits en milieu scolaire et universitaire est un puissant outil d'interculturalité. Il creusera dans la mémoire des violences et des crises en Afrique et ailleurs pour construire un présent et un avenir apaisé.

¹ Conflit israélo-arabe ; l'intervention militaire de certaines puissances économiques dans d'autres États, etc

Les prémices de l'action ont été impactées par les travaux de l'UNESCO sur les violences massives à travers l'intégration dans les curricula scolaires de la Shoah et du devoir de mémoire. Le lien est pertinent et l'action se solidarise par la corrélation entre le passé et la prévention des actes similaires. En marge de l'engagement pour une Afrique qui doit se bâtir en tirant les leçons du génocide rwandais, du conflit libérien, du conflit Sierra léonais, de la crise post-électorale en Côte d'Ivoire, il faut souligner que la Chaire UNESCO pour la culture de la paix de l'Université Félix Houphouët Boigny, d'Abidjan Cocody, a, lors du récent Forum de Luanda, du 26 au 28 mars 2013, pris la responsabilité de lancer un appel à manifestation d'intérêt pour deux projets : le concours de médiation panafricain et la recherche sur les mécanismes traditionnels de résolution des conflits. Après cooptation et consultation des points focaux régionaux, répartis dans les zones Nord, Sud, Est, Ouest et Centre, le présent projet est proposé à toutes fins utiles.

1.1. Objectif(s) global (aux)

Dans le cadre de ce projet, les objectifs globaux visés sont :

- Contribuer à instaurer un climat de paix en Afrique;
- Contribuer à développer une politique de mémoire bâtie sur les expériences mondiales, notamment celles de la Shoah.

1.2. Objectifs spécifiques :

- Former les élèves et étudiants à la prévention, gestion et résolution des conflits ;
- Rendre opérationnels les élèves et étudiants dans la médiation des conflits ;
- Enseigner la mémoire de la Shoah et toutes autres formes de violences massives en milieu scolaire et universitaire lors des castings de connaissance du conflit, de ses manifestations et de ses conséquences.

2. RESULTATS CONCRETS ATTENDUS

- Les élèves et étudiants sont compétents pour prévenir, régler et résoudre un conflit ;
- Les élèves et étudiants sont informés sur la mémoire de la Shoah et autres violences extrêmes ;
- Les élèves et étudiants appliquent aisément les techniques de médiation des conflits ;
- Des centres intégrés de médiation de conflits et d'information sur les violences massives au monde sont créés et fonctionnels dans les établissements scolaires.

3. PUBLIC CIBLE

Le public cible du projet représente les élèves et étudiants africains. De façon spécifique, les cibles seront réparties en catégories en fonction de l'âge. Ainsi, nous aurons :

- **la catégorie minimale** dont l'âge est compris entre **7 et 11 ans**. Cette cible représente les élèves des classes du primaire.
- **la catégorie cadette** : l'âge compris entre **12 et 15 ans**. Ce sont les élèves des classes de la 6^{ème} à la 3^{ème}.
- **la catégorie junior** : l'âge est compris entre **16 et 18 ans**. Ce sont les élèves des classes de 2nd à la Terminale.
- **la catégorie sénior** : ce sont ceux qui sont âgés de **plus de 19 ans**. Ce sont les étudiants des Universités et grandes écoles.

4. LOCALISATION DU PROJET

A terme, le projet doit couvrir toute l'étendue du continent africain. Mais, la mise en œuvre étant exécutée en deux (2) phases, la couverture géographique se présente comme suit :

- **Phase n°1** : Zone pilote: Le critère du choix de la zone pilote est « avoir connu un conflit interne ou être en situation de conflit ». Ainsi, les pays suivants sont sélectionnés :
Côte d'Ivoire, Nigéria, Niger, Mali, Mauritanie, Libéria, Sierra Léone, Guinée, Tchad, République Centrafricaine, Algérie, Sahara occidental, Tunisie, Maroc, Égypte, Libye, Soudan, Somalie, Rwanda, République Démocratique du Congo, Burundi, Éthiopie, Tanzanie, Afrique du Sud, Namibie, Zimbabwe, Angola soit un total de 27 pays sur 54².
- **Phase n°2** : Intégration de tous les autres pays africains.

5. BENEFICIAIRES FINAUX

Ce sont :

- L'UNESCO
- Les organisations internationales en charge de la résolution des conflits ;
- Les États ;
- le personnel de l'administration scolaire ;
- les enseignants ;
- les parents d'élèves.

² La moitié des États de l'Union Africaine a connu des conflits. Selon des sources concordantes, ces conflits ont coûté la vie de plus de 9 500 000 personnes et occasionné une perte financière de plus de 200 milliards d'euros.

6. PARTENAIRES POTENTIELS:

Les partenaires dans la mise en œuvre du projet sont les suivants :

- UNESCO, Paris ;
- Mémorial de la Shoah, Paris ;
- (Université pour la Paix) UPEACE Afrique ;
- Union Africaine (UA) ;
- Communauté Economique des États de l’Afrique de l’Ouest (CEDEAO) ;
- Communauté Economique des États de l’Afrique Centrale (CEEAC) ;
- Communauté d’Afrique de l’Est ;
- Ministère en charge de l’éducation et de l’enseignement dans chaque État.

7. MÉTHODOLOGIE ET STRATÉGIE

L’activité stratégique à mener est la sélection des points focaux du projet par Pays. Comme il été décidé au Forum de Luanda, la Chaire UNESCO pour la culture de la paix, à vocation sous-régionale, va lancer un appel à manifestation d’intérêts³ dans les Universités publiques des États concernés par la phase pilote. Ces points focaux serviront à la réalisation des deux projets.

La formation se fera sur les thèmes suivants :

- La culture de la paix ;
- Mémoire de la Shoah ;
- Education aux droits humains et Droit International Humanitaire ;
- Le Génocide rwandais et autres formes de violences massives ;
- La prévention et la gestion des conflits ;
- Négociation et médiation ;
- Le théâtre.
- **Les points focaux par zone :**
- Cinq zones sont concernées par le projet, à savoir, Afrique du Nord, Afrique australe, Afrique de l’Est, Afrique de l’Ouest et Afrique centrale.
- En fonction des zones, il ressort la désignation de cinq points focaux. Pour les zones ouest et est, les points focaux seront respectivement le Professeur LEZOU Dago Gérard et Dr Jean Bosco BUTERA de UPEACE Afrique (Addis-Abeba).

³ Le texte portant appel à manifestation d’intérêt est en annexe.

- Quant aux trois (3) autres zones, le recrutement se fera selon les critères suivants :
- -disposer d'une expérience d'au moins cinq ans de conduite de recherche en matière de prévention et de résolution des conflits ;
- -Etre enseignant de rang magistral;
- -Avoir une excellente capacité de rédaction et de coordination d'une équipe de recherche ;
- -Avoir le sens du bénévolat.

Les coordonnateurs pays :

- Chaque pays doit disposer d'un coordonnateur national qui travaillera en étroite collaboration avec le point focal par zone.

8. Activités et principes du concours

8.1. Activités

Les activités se définissent comme suit :

Activité 1 : Activités préparatoires : colloque à Abidjan, lancement officiel du Concours

Activité 2 : Elaboration du guide pratique du concours ;

Activités 3 : Formation des formateurs de formateurs ;

Activité 4 : Formation des équipes ;

Activités 5 : Présélection des équipes au niveau national ;

Activités 6 : Compétition au niveau panafricain ;

Activité 7 : Remise des prix aux vainqueurs ;

Activité 8 : Appel à projets pour l'installation des centres de mémoire et de médiation.

8.2. Principes du Concours

Il s'agira d'un cas pratique imaginaire, qui retracera les faits réels d'un génocide ou d'une violence massive vécus au monde ou en Afrique. Les faits s'inspireront ou déboucheront sur un conflit entre des parties. Les candidats vont relater les faits, lors des phases éliminatoires en les mimant et en les transposant dans leur contexte tout en utilisant leur sens de créativité, d'originalité, d'humour, de sensation et de suspense. Ils seront au cœur des faits. L'équipe de quatre personnes pourra inviter à sa mise en scène, un tableau de six autres personnes au maximum. Il s'agira par exemple de représenter les victimes et les bourreaux en action sous

forme théâtrale. Les candidats pourront s’inspirer des ouvrages et documents mis à leur disposition et leur révélant des cas d’atrocités. La véracité des faits et l’originalité de leur transcription seront notées. Les deux meilleures équipes seront sélectionnées pour une finale qui consistera à résoudre le conflit imaginaire collé aux faits de violences massives. Ils représenteront la scène liée aux exactions et atrocités dans un premier tableau, devant des autorités et des spectateurs avant leur deuxième prestation relative à la médiation du conflit sous-jacent. Chaque équipe organisera sa mise en scène en se constituant en partie aux conflits et médiateurs. Encore une fois, les quatre candidats officiels pourront élargir leur scène et la rendre active avec six autres actants au maximum.

Les cas pratiques et les outils didactiques, ouvrages, faits à mimer seront préparés par le Mémorial et la Chaire UNESCO pour la culture de la paix.

9. Durée du projet

La phase éliminatoire du concours panafricain aura une durée de trois mois, dans chaque État. Chaque point focal pourra réaménager le calendrier des joutes nationales, pourvu que la liste des candidats au concours africain, parvienne un mois avant la phase finale. Celle-ci se déroulera sur une semaine, du 14 au 21 septembre, en commémoration de la journée internationale de la Paix.

10. CHRONOGRAMME DE MISE EN ŒUVRE

ACTIVITÉS	TRIMESTRE 1	TRIMESTRE 2	TRIMESTRE 3	TRIMESTRE 4
Activités préparatoires				
Elaboration du guide pratique du concours				
Formation des formateurs de formateurs				
Formation des équipes				
Présélection des				

équipes au niveau national				
Compétition au niveau panafricain				
Remise des prix aux vainqueurs				
Appel à projets pour l'installation des centres de mémoire et de médiation				

11. ÉQUIPE D'EXÉCUTION/COORDINATION GÉNÉRALE

L'exécution du projet sera assurée par la Chaire UNESCO, en partenariat avec l'UNESCO et le Mémorial de la Shoah.

Elle s'appuiera sur le collège des points focaux pour l'exécution nationale du projet.